



Spadel SA  
Avenue des Communautés 110  
1200 Woluwé-Saint-Lambert  
BCE 0405.844.436

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

13 JUIN 2019 – 15h

**ORDRE DU JOUR**

**1. Rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018**

Ce point ne requiert pas l'adoption d'une décision de l'Assemblée Générale.

**2. Rapport du Commissaire relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018**

Ce point ne requiert pas l'adoption d'une décision de l'Assemblée Générale.

**3. Présentation des comptes annuels consolidés du Groupe Spadel au 31 décembre 2018**

Ce point ne requiert pas l'adoption d'une décision de l'Assemblée Générale.

**4. Approbation des comptes annuels de Spadel S.A. au 31 décembre 2018, et affectation du résultat**

Proposition de résolution : l'Assemblée Générale des actionnaires décide d'approuver les comptes annuels statutaires de Spadel S.A. concernant l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018 et l'allocation des résultats qui y est reprise, ainsi que la distribution d'un dividende brut de 2,00 EUR par action. Le dividende sera payable le 28 juin 2019.

**5. Approbation du rapport de rémunération relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018**

Proposition de résolution : l'Assemblée Générale des actionnaires décide d'approuver le rapport de rémunération relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018.

**6. Décharge aux Administrateurs**

Proposition de résolution : l'Assemblée Générale des actionnaires décide de donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018.

**7. Décharge au Commissaire**

Proposition de résolution : l'Assemblée Générale des actionnaires décide de donner décharge au Commissaire pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018.

**8. Ratification de la nomination de UpsilonLab B.V., avec comme représentant permanent, Corinne Avelines, en tant qu'Administrateur de la Société**

Proposition de résolution : Suite à la vacance créée au sein du Conseil d'Administration par la démission de la SPRL Thijs Johnny, l'Assemblée Générale des actionnaires décide de ratifier la cooptation par le Conseil d'Administration de UpsilonLab B.V., société de droit néerlandais, dont le siège social est établi à De Grote Wielen 16, 1187LJ Amstelveen, Pays-Bas, avec comme représentant permanent Corinne Avelines, en tant qu'Administrateur. UpsilonLab B.V. achève le mandat de la SPRL Thijs Johnny expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2020. L'Assemblée Générale des actionnaires reconnaît que UpsilonLab B.V. et Corinne Avelines répondent aux critères d'indépendance fixés à l'article 526ter du Code des sociétés et nomme UpsilonLab B.V. en tant qu'Administrateur indépendant. L'Assemblée Générale des actionnaires décide que ce mandat sera rémunéré de la même manière que le mandat des autres Administrateurs.

**9. Nomination de PwC Réviseurs d'Entreprises SCRL en tant que Commissaire de la Société**

Proposition de résolution : Sur proposition du Conseil d'administration, après recommandation du Comité d'audit, l'Assemblée Générale des actionnaires décide de nommer PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises SCRL, dont le siège social est établi à Woluwedal 18, 1932 Zaventem, en tant que Commissaire de la Société pour une durée de 3 ans, expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2022. PwC Réviseurs d'Entreprises SCRL a désigné Griet Helsen en tant que représentant permanent. L'Assemblée Générale des actionnaires décide de fixer la rémunération annuelle du Commissaire à 30.000 EUR.

\* \* \*